

COMMUNIQUE DE LA CUNCA

Afin de répondre aux questions posées par certains d'entre vous concernant l'augmentation du montant des engagements en Field-trial, nous vous prions de trouver ci-dessous les raisons ayant conduit à cette décision.

- **Dernière augmentation** du montant des engagements le 1^{er} **juillet 2014** (source CR CUNCA 3/05/14) soit **8 ans !**
- **Taux d'inflation** cumulé en France de 2004 à avril 2022 : **11,59% dont 4,8% pour le seul mois d'avril 2022 !** (Source INSEE)
- **Augmentation indice de restauration** sur 12 mois : + **2,1%** (source INSEE- traitement HR -infos)
- Augmentation indice d'hébergement sur 12 mois : + **12,2 %** (source INSEE- traitement HR-infos)
- **Gibier** : hausse probable de **30%** (source InterProchasse mai 2022)
- **Augmentation de l'Indemnité Kilométrique des juges appliquée il y a quelques années de 25% jamais répercutée à ce jour !**

L'augmentation de 5 euros des engagements représente toutes disciplines confondues une augmentation moyenne de **12,63 %**.

En moyenne pour une saison de 12 concours 5 X 12 = 60 € !

Pour info vous trouverez ci-dessous **les tarifs d'engagement pratiqués à l'étranger pour la Quête de chasse**

COMPARAISON ETRANGER (QUETE DE CHASSE)

BELGIQUE	40 € ou 35 € si membre club + 10 € par oiseau si lâcher	Proportionnellement plus cher que la France en fonction du coût de la vie
HOLLANDE	40 € ou 35 € si membre club	
ESPAGNE	40 €	
POLOGNE	37 € - GQ 40 €	
SERBIE	36 €	

Mesdames, Messieurs les concurrent s, vous payez votre engagement mais ... les organisateurs paient les repas des guides, les kilomètres, les repas et l'hébergement des juges, les oiseaux, les terrains, la redevance CUNCA, le contrôle vétérinaire, il ne s'agit pas pour eux de faire des bénéfices mais de limiter les déficits POUR CONTINUER À ORGANISER.